

Umih l'essentiel

Cafés
Hôtels
Restaurants
Traiteurs
Discothèques
Bowlings
Thalassos
Gîtes

LE MAGAZINE DES ÉLUS DE L'UMIH



LE MOT DE THIERRY MARX
PRESIDENT CONFEDERAL

Retrouvons de la sérénité

Chers collègues,

Nous avons refermé il y a quelques jours la parenthèse JOP Paris 2024. L'effet JO a créé une dynamique positive à la fois sur le moral des Français et sur l'activité économique. Mais, et je tiens à apporter cette précision, cela ne rattrapera pas le mois de juin médiocre plombé par la météo et le mois de juillet paralysé par les élections, l'instabilité politique qui a suivi et l'enfermement de certains restaurants situés dans les zones de sécurité. Finalement, heureusement que nous avons eu les JOP, sinon la saison estivale aurait été morose, marquée par un pouvoir d'achat des Français nettement en berne, les chiffres de la restauration le montrent clairement.

Pour autant, je suis persuadé que l'effet JOP aura des retombées positives dans les mois et les années à venir. L'organisation, l'engouement que nous avons su créer autour de cet événement participent à promouvoir une image très attractive de la France.

Au-delà des JOP Paris 2024, l'annonce de la nomination d'un nouveau Premier ministre et de la formation d'un nouveau gouvernement, va, je l'espère nous permettre de retrouver un peu de stabilité et de lisibilité nécessaires à nos entreprises.

Sommaire

- 2 Umihvitalité
- 4 Décès de Michel Guérard
Meublés de tourisme
- 6 Offre Verisure UMIH
- 8 UMIH et Action Logement
s'allient
- 10 Opération Tables jaunes
Formation
- 11 L'UMIH aux francofolies

Dans les départements

- 13 UMIH 35
UMIH 47
- 14 UMIH 39

Rencontre

- 15 Nelly Recrosio, directrice
des marchés affaires EDF

Agenda

10-15 septembre : finale mondiale des Worldskills à Lyon

25 septembre : cérémonie des Rabelais des Jeunes Talents au Cirque d'hiver organisé par la CGAD.

3-7 novembre : Salon EquipHotel à Paris Porte de Versailles

5 novembre : Conseil d'administration de l'UMIH

2 au 5 décembre : Congrès de l'UMIH à Lyon

Protection sociale

UmiVitalité : La couverture santé adaptée à NOS métiers

L'UMIH lance UmiVitalité, une nouvelle solution de mutuelle santé et prévoyance pour les salariés des CHR.D. L'offre d'assurance santé et de prévoyance UmiVitalité a été sélectionnée par l'UMIH pour la qualité de ses garanties conformes aux obligations conventionnelles, de ses services renforcés et pour ses tarifs très compétitifs, pour les TPE/PME de moins de 100 salariés.

Des professionnels au service des professionnels

UmiVitalité, proposée par La Mutuelle Générale et le courtier gestionnaire Colonna, deux organismes reconnus pour leur professionnalisme, sera pilotée par l'UMIH. Ces deux partenaires ont été sélectionnés par l'UMIH, dans le cadre d'une consultation de marché garantissant ainsi une gestion transparente, au plus près des intérêts de nos adhérents et de tous les professionnels du secteur. Cette nouvelle offre mutualiste permettra aux salariés du secteur de bénéficier d'avantages exclusifs, de tarifs négociés et compétitifs, tout en profitant de l'expertise et de la qualité de gestion du groupe Colonna.



« Avec UmiVitalité, nous concrétisons notre volonté d'offrir à nos adhérents une protection sociale de qualité, parfaitement adaptée aux spécificités de nos métiers. »

THIERRY MARX,
PRESIDENT CONFEDERAL

PAR SALARIÉ(E)
46,37€*
PAR MOIS

Une couverture santé adaptée à vos métiers

Facile et rapide
Couverture complète
Remboursements express
Assistance 24h/24

* 1,20% du plafond mensuel de la sécurité sociale (PMSS), par mois et par salarié(e) affilié(e) au régime général. Le montant minimum pris en charge par l'entreprise est de 50 % soit 23,19€ par salarié(e) et par mois.

UmiVitalité s'adresse également aux chefs d'entreprise.

Très prochainement, UmiVitalité apportera non seulement des garanties santé et prévoyance pour les travailleurs non-salariés (TNS) mais également des garanties Domage, telles que perte d'exploitation, bris de vitrine, assurances multirisques professionnelles, protection juridique, etc).

Des objectifs solidaires

- Créer une solidarité avec toute la profession ;
- Faire profiter à tous les salariés du secteur des effets bénéfiques de la mutualisation ;
- Créer une action sociale propre plus rapidement ;
- Rendre nos métiers encore plus attractifs.

UmiVitalité est disponible sur l'ensemble du territoire français : umivitalite.fr



EQUIPHOTEL

Home of Hospitality



PSMMHEH24

code valable à l'ouverture
de la billetterie

Built by
RX In the business of
building businesses

Foodservice
Design
Wellness
Tech & services

3-7 NOV 2024
Paris

Hommage

Décès de Michel Guérard



« En enfilant le tablier de chef, je suis sur une scène de théâtre et je soigne mes convives ».

C'est avec beaucoup de tristesse que nous apprenons le décès de notre collègue Michel Guérard. Meilleur ouvrier de France en pâtisserie, il a fait ses classes dans les meilleures tables de Paris. En 1974, il quitte la capitale et s'installe avec son épouse dans les Landes à Eugénie-les-Bains. Aux commandes de son établissement les Prés d'Eugénie, il a développé la Nouvelle cuisine, l'art de la gastronomie diététique. Récompensé en 1977 par trois étoiles au Guide Michelin, il est le seul chef à avoir conservé cette distinction durant plus de 40 ans. Passionné par son métier, il se voyait ces dernières années, en passeur de savoir et n'avait de cesse de transmettre ses connaissances, l'amour de son métier et d'une cuisine savoureuse et diététique aux jeunes générations.

L'UMIH adresse ses plus sincères condoléances à la famille et aux amis de Michel Guérard. Qu'ils soient assurés du soutien de notre organisation dans ses moments difficiles.



Niche fiscale

Victoire des professionnels du tourisme face à Bercy

Le lundi 8 juillet, le Conseil d'Etat a donné raison aux professionnels du tourisme dans le recours en excès de pouvoir intenté contre le Ministre de l'Economie et des Finances.

En décembre 2023, le vote de la loi de finances pour 2024 avait acté la suppression de la niche fiscale des meublés de tourisme, qui bénéficiaient d'abattements de 50 à 71 % de leur chiffre d'affaires. Pour autant, en février, le Gouvernement avait fait le choix de revenir sur la loi en publiant par voie d'instruction fiscale une souplesse déclarative permettant aux contribuables de se prévaloir de la niche fiscale pour leur déclaration de revenus 2023.

Face à ce camouflet à l'égard de l'hébergement touristique professionnel, l'UMIH, Athop et le GHR avaient saisi le Conseil d'Etat en mars dernier pour faire annuler cette décision incompréhensible, notamment dans un contexte de crise du logement.

Le 8 juillet, le Conseil d'Etat a donné raison aux professionnels du tourisme qui luttent depuis des années pour une concurrence plus juste.



« La suppression de cette niche fiscale était indispensable pour une concurrence plus saine et mettre fin à l'effet d'aubaine. »

VÉRONIQUE SIEGEL, PRÉSIDENTE D'UMIH HÔTELLERIE



PARIS 2024

Bienvenue dans un monde **électrique**

Une flamme électrique pour la Vasque de Paris 2024,
conçue par EDF.



edf.fr/VasqueParis2024
L'énergie est notre avenir, économisons-la!

Sécurité

Protéger vos entreprises avec Verisure

Pour aider les adhérents à répondre au défi de la sécurité de leur entreprise, l'UMIH a passé un partenariat avec Verisure, n° 1 en sécurité avec télésurveillance. Verisure propose une solution sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques.

Dans un contexte où les restaurateurs font face à une augmentation de 7 % des sinistres (en 2023) avec des risques majeurs :

Risques de cambriolages : les restaurateurs sont **cinq fois plus** susceptibles d'être victimes de cambriolages que les particuliers.

Risques d'altercations : le risque d'altercations physiques ou verbales est **12 fois plus élevé** chez les restaurateurs, mettant en danger le personnel et la clientèle.

Risques d'incendie : les restaurants sont **deux fois plus exposés** aux incendies, souvent entraînant la fermeture temporaire voire définitive de l'activité.

L'offre exclusive pour les adhérents UMIH :

Verisure propose une **remise spéciale de jusqu'à 400 € HT** (frais d'installation + 200 € de réduction sur le matériel) sur son système d'alarme professionnel pour assurer la sécurité des gérants, des employés et des clients. Cette offre vise à maintenir la continuité de votre activité tout en préservant sa pérennité.

Les systèmes d'alarme professionnels Verisure utilisent des **technologies de pointe spécifiquement adaptées aux besoins de l'industrie de la restauration et de l'hôtellerie** :

1. Protection complète des stocks, marchandises et équipements de valeur pour garantir la continuité d'activité
2. Protection avancée des salariés et des clients (bouton panique et détecteur de fumée)
3. Meilleure gestion des entrées/sorties des salariés et des fournisseurs (badges et accès, serrure connectée, etc.)
4. Supervision de l'activité facilitée avec les caméras intégrées dotées de modules IA et d'une capacité d'enregistrement 24/7
5. Services tout inclus qui comprennent : un bilan sécurité, le devis, l'installation, la télésurveillance, l'application My Verisure, la maintenance et un service client 100% dédié aux pros
6. Accompagnement personnalisé avec votre assureur et avance de frais en cas de sinistre grâce à l'Assistance Zen

Protégez votre restaurant avec Verisure et **profitez de cette offre spéciale adhérents UMIH**. Assurez la sécurité de votre entreprise et de vos équipes tout en bénéficiant d'une tranquillité d'esprit totale.

Pour plus d'informations ou pour bénéficier de cette offre, cliquez **ici**.



Optez pour le savon solide : un allié éco-responsable

GROUPE GM, leader des produits d'accueil, s'associe à UNISOAP pour le recyclage des savons solides à des fins humanitaires, renforçant ainsi les nombreux avantages écologiques de ce produit traditionnel.

**CARE
ABOUT
eARTH**

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du programme de développement durable de GROUPE GM.



FORMULATION SAINE

Jusqu'à 99% d'ingrédients d'origine naturelle



ÉCONOMIE D'EAU

Contient seulement 10% d'eau



ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Production et conditionnement peu énergivore



ZÉRO DÉCHET PLASTIQUE

Recyclage des emballages en papier ou carton



ZÉRO GASPILLAGE

Recyclage des savons usagés par UNISOAP



Collecte des savons usagés dans les hôtels



Recyclage des savons dans un ESAT



Distribution des savons à des personnes dans le besoin

Logement

L'UMIH et Action Logement s'allient pour faciliter l'accès au logement

L'UMIH et Action Logement Groupe ont signé le 16 juillet une convention de partenariat visant à promouvoir l'offre de services du Groupe et à développer une offre de logement adaptée aux besoins des salariés.

Le partenariat comprend trois axes majeurs :

- **la promotion de la garantie Visale**, laquelle est ouverte depuis le 4 juin aux travailleurs saisonniers, conformément à l'engagement pris par les Partenaires sociaux dans le cadre de la Convention quinquennale signée avec l'État.
- **l'accompagnement du développement d'une offre de logements abordables**. Les filiales immobilières d'Action Logement pourront mettre à disposition des adhérents de l'UMIH des solutions abordables adaptées à l'hébergement de courte durée comme des résidences mobilité, sociales ou pour jeunes actifs.
- **la contribution à l'innovation dans l'accès au logement ou le relogement des salariés saisonniers**. Action Lo-



« Sans logement décent, il n'y a pas d'emploi possible et c'est la réussite de nos entreprises qui est freinée notamment en saison. »

THIERRY MARX,
PRÉSIDENT CONFEDERAL



« Nous sommes très attachés à ce partenariat qui vient apporter des solutions concrètes aux entreprises et à leurs salariés. »

LAURENT BARTHELEMY,
PRÉSIDENT UMIH SAISONNIERS



Thierry Marx et Bruno Arcadipane, président d'Action Logement entourés à gauche de Laurent Barthélemy et à droite de Nadia Bouyer, DG d'Action Logement et de Philippe Lengrand, vice-président d'AL.

gement participera à l'analyse d'opportunité et de faisabilité de projets immobiliers portés à sa connaissance par l'UMIH, dans le but d'étoffer l'offre de logements disponibles et de mobiliser davantage de logements locatifs diversifiés.

Plus d'information sur www.umih.fr

LE SECTEUR HÔTELLERIE-RESTAURATION

INNOVE

200 000 emplois
à pourvoir
le CV numérique
est une clé !



HÔTELLERIE
RESTAURATION

TU CHERCHES
UN JOB ?

DÉPOSE
TON CV
EN LIGNE !



monCVnum'

une web application gratuite
pour les demandeurs d'emploi :
des jobs pour tout le monde !"

Thierry Marx

PRÉSIDENT CONFÉDÉRAL UMIH

www.umih.fr

f UMIH.France

t @UMIH_France

in UMIH





Prévention

Opération Tables jaunes l'engagement de chacun compte

L'opération Tables jaunes se déroulera les 15,16 et 17 novembre dans tous les établissements CHRD inscrits.

Cette initiative précèdera la célébration de la Journée internationale des droits de l'enfant en collaboration avec l'UMIH et Prévention et Modération.

L'objectif de l'opération : sensibiliser les clients aux risques liés à la consommation d'alcool durant la grossesse afin de réduire de manière significative la consommation d'alcool pendant la grossesse. L'alcoolisation foetale est la première cause évitable de troubles neuro-développementaux et d'anomalies congénitales en France.

La campagne Tables Jaunes mobilise les établissements CHRD à travers le pays, leur fournissant des sets de tables, sous-verres, affiches et t-shirts de sensibilisation (jaunes). Vous avez jusqu'au 29 septembre pour vous inscrire et télécharger le kit communication.

L'association SAF France en partenariat avec l'UMIH et Entreprises et Prévention travaillent chaque année de concert pour faire entendre le message : zéro alcool durant la grossesse.

Cliquer ici : <https://forms.gle/1u-fuzuiXaDpepMsB6> -

Formation

Accord Historique

A l'initiative de l'UMIH et plus particulièrement de Laurent Barthélémy, président d'UMIH Saisonniers et président de la Commission formation, les organisations syndicales et patronales, ont décidé de prendre leur destin en main en matière de formation. Elles ont unanimement signé un accord pour renforcer la formation professionnelle dans le secteur.

L'objectif

Offrir un meilleur accompagnement aux nouveaux entrants, améliorer la formation continue des actifs et revaloriser les métiers de notre industrie. Cet effort collectif est essentiel pour répondre aux enjeux et besoins spécifiques de chaque région.

Les moyens

Cet accord prévoit une augmentation progressive de la contribution conventionnelle formation : 0,2 % la première année, 0,35 % la 2ème, puis 0,5 % à partir de la 3ème année. Ce dispositif permettra de renforcer les efforts pour former 100 000 personnes qualifiées nécessaires à nos entreprises chaque année.

Après 24 mois de négociations, cet accord marque un engagement fort pour un paritarisme de gestion responsable. Le texte est actuellement en attente d'une validation « rapide » de la part des pouvoirs publics pour une mise en application dès le 1er janvier 2026.



Reprenons la main sur la formation de nos collaborateurs !

Francofolies

Débats et échanges avec les adhérents



Franck Chaumès en visio et Marie Nédellec, adjointe au Maire attachée au Commerce, ont abordé le sujet de la régulation du nombre de restaurants / bar / fast food dans certaines zones pour conserver équilibre commercial et attractivité.



Véronique Siegel a débattu sur le sujet des flux touristiques et a fait un point sur la victoire des hébergements professionnels sur Bercy.



Au programme, les licences d'alcool et la nouvelle réglementation, la Sacem et le permis d'exploitation pour les associations.

Le festival s'est déroulé du 10 au 14 juillet et fut l'occasion pour les adhérents de l'UMIH 17 d'aborder avec les présidents nationaux de branche les thématiques essentielles à leur quotidien.

« Ces temps d'échanges et de discussions sont importants pour nous car ils visent à rassembler les adhérents, les élus de l'UMIH 17, les représentants institutionnels avec qui nous travaillons chaque jour et nos partenaires qui connaissent bien nos spécificités ». **Guillaume Jacques**, président UMIH 17



Temps d'échanges avec les adhérents de l'UMIH 17.



Guillaume Jacques aborde avec Jérôme Lafon, directeur adjoint délégué à la mer et au littoral au sein de la direction des territoires et de la mer de Charente-Maritime, le sujet de la concurrence déloyale des cabanes ostréicoles.

ENSEMBLE ET SURTOUT AVEC VOUS!

Nos équipes restent pleinement mobilisées pour vous accompagner, échanger sur votre situation et vous conseiller dans la période actuelle.

- En mettant à votre disposition des formats adaptés à la **vente à emporter**
- En vous conseillant pour valoriser vos offres à emporter et le **click and collect**
- En vous accompagnant dans vos **démarches administratives et financières**
- En vous conseillant sur **les bonnes pratiques** à adopter
- En continuant à **vous livrer**



L'ACCÈS À L'APPLICATION

SET NEWS 7/7

VOUS EST OFFERT PENDANT
TOUTE CETTE PÉRIODE

Téléchargez l'application



FRANCEBOISSONS



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, À CONSOMMER AVEC MODÉRATION

L'essentiel dans les départements

UMIH 35 CÔTE D'EMERAUDE

Cinq ans d'attente

5 ans que la course des garçons de café de Saint-Malo n'avait pas eu lieu. 5 ans d'arrêt forcé. Mais un retour en fanfare en ce 11 juillet place Chateaubriand.

Malgré la pluie, une centaine de participants, tous serveurs et serveuses de cafés et des restaurants de Saint-Malo, s'est alignée au départ de la course dans la Fosse aux Lions aux pieds des remparts de Saint Malo.

Les concurrents avaient à parcourir 1,5 km dans les rues de Saint-Malo intra-muros, en portant un plateau sur lequel était disposé un verre plein et une bouteille en plastique (pour éviter les bris de verre).

L'événement était organisé par l'IMCA, association des commerçants de Saint-Malo en collaboration avec la mairie et l'UMIH 35 Côte d'Emeraude.

Le premier de la catégorie masculine et la première de la catégorie féminine sont invités à participer à la finale nationale de la course des garçons de café qui se déroulera à Limoges le 28 septembre prochain.



Rendez-vous le 28 septembre à Limoges !



- Prochaines courses :
- 22/09 au Mans (72)
 - 25/09 à Vienne (38)
 - 30/09 à Ambérieu-en-Bugey (01)
 - 1/10 à Metz (57)
 - 17/10 à Perpignan (66)

Pour s'inscrire à la Course nationale des garçons de café de Limoges : [cliquer ici](#)

UMIH 47 (LOT & GARONNE)



A l'occasion des Fêtes d'Agén, l'UMIH 47 a organisé sa course des Serveuses et Garçons de café, le 31 août. Cette course n'avait pas eu lieu depuis 2009 !

Les concurrents portant un plateau comportant un verre d'eau, une tasse à café et soucoupe ainsi qu'un croissant se sont affrontés sur un parcours d'1,5 km dans les rues d'Agén.

Adrien Pedrazzi, président de l'UMIH 47, accompagné de Lukian Pillard et d'Hervé Marie, ont voulu remettre cette pratique au goût du jour : « *Nous voulions mettre en avant à la fois le professionnalisme de nos collaborateurs et le côté convivial de notre métier* ».

UMIH 39

Les 10 ans du week-end gourmand du Chat perché

Pour fêter l'arrivée de l'automne, quoi de plus convivial que de se retrouver à Dôle, dans le Jura (39) pour fêter la 10^e édition du Week-end gourmand du Chat perché parrainée cette année par Thierry Marx.

Initiée par Patrick Franchini, président de l'UMIH 39, cette fête de la Gastronomie est une déambulation gourmande sur les pas de l'auteur des Contes du Chat Perché, Marcel Aymé. Une ode à la flânerie à la découverte des sites architecturaux d'exception, du bien manger, des savoir-faire des producteurs locaux et des artisans des métiers de bouche, des animations par les troupes et compagnies théâtrales locales. Ainsi qu'il est de coutume, ce rendez-vous est également l'occasion de découvrir les bons produits et les saveurs venues d'ailleurs, cette année la ville de Dijon, cité internationale de la gastronomie et du vin et la région de Gaume en Belgique sont les invitées d'honneur.

Pour en savoir plus : <https://www.weekend-gourmand-dole.fr/>



CONVIVIALITÉ DÉGUSTATIONS GASTRONOMIE

VILLE INVITÉE D'HONNEUR : Dijon

RÉGION INVITÉE D'HONNEUR : Gaume BELGIQUE

PARRAIN THIERRY MARX Chef étoilé Président de l'UMIH

Vous allez "Aymé"!

SAVOIR-FAIRE

ENTRÉE LIBRE

ÉCHANGE

10 ans week-end GOURMAND DU CHAT PERCHÉ

Dole-Jura

27*, 28, 29 SEPTEMBRE 2024
* journée dédiée aux scolaires

Informations : Dole Tourisme
6 Place Grévy - 39100 Dole - Tél. 03 84 72 11 22
Réservations : weekend-gourmand-dole.fr facebook.com/wegcp



« Aujourd'hui, le week-end gourmand du Chat perché marque de son empreinte ce début d'automne. Allier culture et gastronomie, notre pari est réussi »

PATRICK FRANCHINI,
PRÉSIDENT UMIH 39.

Interview

Nelly Recrosio

Directrice du marché d'affaire EDF

Mis à mal durant la crise de l'énergie, les fournisseurs d'énergie ont géré cette période de manière différente vis-à-vis de leurs clients. EDF, partenaire de l'UMIH, a renforcé sa présence auprès de nos adhérents, accompagnant ceux se trouvant en difficulté. Nelly Recrosio, directrice du marché d'affaire, nous explique les principes de ce partenariat.

Après les hausses de 2022, où en est le marché de l'électricité aujourd'hui ?

La crise de 2022 qui s'est étendue jusqu'au second trimestre 2023 est le résultat de la conjonction de la guerre en Ukraine qui a induit une augmentation du prix du gaz et, dans le même temps, des difficultés rencontrées sur une partie de notre parc de centrales nucléaires. Ce contexte a conduit à une augmentation du prix de l'électricité. Les clients qui ont contractualisé à ce moment-là ont subi de très fortes hausses de prix. Afin d'atténuer cette hausse, le gouvernement a pris, à juste titre, des mesures d'aides pour les PME, TPE qu'EDF a mis en place immédiatement. Aujourd'hui, les prix de marché de l'électricité sont revenus à des niveaux proches de ceux d'avant crise et surtout ils sont beaucoup moins volatiles qu'en 2022, parce que les stocks de gaz sont reconstitués et que le parc de production français produit à plein.

Comment à l'avenir les TPE peuvent-elles se prémunir contre de telles hausses ?

Ce que nous proposons à nos clients ce sont les offres à moyen terme sur 4-5 ans. Pourquoi ? Parce que les prix de marché sont très sensibles au contexte géo-politique et sur des horizons courts, ils peuvent être très volatiles, c'est ce qu'on a vu en 2022 et début 2023. Alors qu'à plus long terme, à horizons 4 ou 5 ans, la répercussion des événements géo-politiques est moindre sur les prix. Ce dispositif permet de bénéficier de prix visibles, plus



stables et plus bas que ce qu'ils pourraient être en cas de volatilité. Chez EDF, nous avons mis en place cette offre fin 2023. De nombreux contrats ont déjà signé des contrats sur cet horizon.

Pourquoi un partenariat avec l'UMIH ?

Il est important pour nous d'être proche des fédérations professionnelles, en tout cas des plus importantes comme l'UMIH, pour répondre aux défis de l'avenir et accompagner les TPE / PME sur les problématiques actuelles.

Les défis de l'avenir, ce sont notamment les enjeux en matière de décarbonation, d'efficacité énergétique. Vos métiers sont impactés par des réglementations en la matière et certains de vos adhérents souhaitent personnellement s'engager dans cette voie. Par conséquent et pour accélérer la décarbonation, nous accompagnons les entreprises sur l'ensemble des champs possibles de la maîtrise de la consommation à l'électrification des usages. C'est dans ce sens que le partenariat a une importance et un intérêt. Par ailleurs, il a aussi un intérêt sur le court terme, durant la crise ce partenariat a permis de renforcer l'accompagnement auprès des adhérents les plus en difficulté.

Comment regagner la confiance des usagers ?

On a connu une période assez compliquée sur les prix de l'énergie qui s'est conjuguée pour les adhérents avec une hausse du prix des matières premières et des produits alimentaires. Nous sommes restés présents auprès des entreprises. Alors que nombre de consommateurs se sont retrouvés sans fournisseur, EDF a continué de proposer des offres. De plus, pour aider les adhérents de l'UMIH nous avons mis en place un canal dédié de traitement des cas de clients complexes.

Quel est ce dispositif mis en place par EDF ?

Il s'agit d'une équipe dédiée formée et compétente dans les situations de crise qui reçoit les demandes prioritaires de la part de l'UMIH pour les traiter le plus rapidement possible. Au 12/04/2024 : environ 80 dossiers d'adhérents de l'UMIH ont été traités. Depuis le début de l'année, le nombre a beaucoup décliné, bien sûr, mais le canal est toujours actif et à la disposition des adhérents en difficulté.

Est-il possible de sortir d'un contrat à prix élevé ?

Non, sauf à payer des indemnités de résiliation anticipée, il n'est pas possible de sortir du contrat. En revanche, en complément des mesures gouvernementales, nous proposons aux entreprises qui ont signé des contrats au

plus fort de la crise, soit entre le 1/04/2022 et le 1/03/2023, de prolonger le contrat sur un ou deux ans avec un lissage des prix sur l'ensemble des années, ce qui permet d'atténuer le prix sur la période.

Que proposez-vous pour accompagner les PME dans une démarche durable ?

Je parlerai plutôt de décarbonation. La première chose à faire c'est de connaître sa consommation d'énergie et de bien la piloter grâce au service « suivi conso », car savoir d'où proviennent les dépenses permet éventuellement de les diminuer. Il y a le service « Pilotage intelligent du bâtiment », qui propose, notamment à un hôtelier, de piloter la consommation tout en maintenant le confort des chambres : consommation moindre et donc décarbonation et réduction de la facture. EDF favorise également le passage d'usage utilisant des énergies fossiles vers de l'électricité grâce aux certificats d'économie d'énergie (CEE) qui permettent de financer une partie de l'investissement. C'est notamment le cas pour le remplacement d'une chaudière gaz ou fioul par une pompe à chaleur, vous réduisez votre facture et vous décarbonez fortement. Il est également possible d'accompagner les entreprises vers de l'autoconsommation avec la pose de panneaux solaires pour couvrir une partie de sa consommation.

Durant la crise on a parlé de déficit d'électricité alors qu'il y a une volonté d'être au tout électrique. Comment répondre à la demande ?

Le parc nucléaire produit très bien, nous avons également des énergies renouvelables, dont de l'hydraulique en abondance cette année. Par conséquent, aujourd'hui et dans les années qui viennent, la production électrique en France est suffisante et décarbonée à 98 %. Cela veut dire que l'ensemble du parc automobile peut passer à l'électrique, on peut implanter des usines électriques, et on peut mettre des pompes à chaleur sans difficulté. Il n'y a plus de tension. La France est indépendante énergétiquement et exporte son électricité quotidiennement.



NOUS N'AVONS QU'UNE SEULE PASSION :
FORMER LES PROFESSIONNELS DE L'HÔTELLERIE RESTAURATION

NOS FORMATIONS :

- Permis d'exploitation
- Hygiène alimentaire
- Normes santé & Sécurité au travail
- Management
- Droit Social & Gestion
- Techniques Professionnelles
- Langues Étrangères
- Internet, Réseaux Sociaux, Informatique
- Bien-être au travail



FORMATIONS QUALIFIANTES EN ALTERNANCE :

Barman, Réceptionniste, Commis de cuisine, Serveur en restauration, Employé d'étage ...

0806700701 Service & appel gratuits

RETROUVEZ LES PROGRAMMES
 ET LES CALENDRIERS DE NOS
 FORMATIONS SUR :
www.umihformation.fr



UMiH
FORMATION UMiH
 CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
 Cafés - Hôtels - Restaurants - Discothèques